
Avant-propos

Je suis très fière de vous proposer ce numéro 9 des *Cahiers Louis-Lumière*. Ils ré apparaissent après trois ans d'absence.

Ces trois années n'ont pas été stériles, au contraire: l'École s'est implantée à la Cité du Cinéma, et, dans un contexte nouveau, équipée pour l'avenir, devenue une vitrine de l'enseignement numérique de l'image et du son, elle a souhaité repenser la formule de son Cahier. Je remercie très sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont collaboré à ce numéro, dans le fond comme dans la forme. Grâce à cette belle collaboration le Cahier 9 est devenu bilingue, numérique et gratuit!

Comme dans tout déménagement, de nombreuses questions se sont posées sur ce qui devait être conservé et ce qui devait être abandonné. Pour une École, comme l'École nationale supérieure Louis-Lumière, la question de ses archives est aigüe et complexe. Des règles juridiques conditionnent la conservation des archives administratives des établissements publics, mais *quid* des travaux des étudiants? C'est à cette question que nous avons cherché une réponse dans les textes qui suivent.

Je suis tout à fait enchantée des diverses contributions qui constituent ce numéro car, à elles toutes, elles dessinent le grand paysage de nos écoles diverses. Des contributions de France, d'Angleterre, de Grèce, d'Allemagne, d'Australie, de Singapour, d'Irlande prouvent le caractère international du *Cahier* de l'ENS Louis-Lumière, et, s'il en était besoin, la pertinence de cette problématique pour un numéro tout « neuf ».

Francine Lévy
Directrice de l'ENS Louis-Lumière